

Délégation Territoriale de la Seine-Saint-Denis

Affaire suivie par : Elisabeth JAULIN

Courriel : elisabeth.jaulin@ars.sante.fr

Téléphone : 01 41 60 70 84

Télécopie : 01 41 60 70 540

Réf :

PJ :

Date : 18 juin 2014

Objet : préparation de la CT du 24.09.2014

Relevé de décisions du Bureau élargi du 18 juin 2014

Lieu : DT 93 ARS

Présents : Membres du bureau :
Mr LAPORTE, président
Dr GOMBEAUD, URPS
Mme DERMER, représentante des établissements de santé
Mme SOULIE, représentante des usagers au titre des associations de PH
Dr SALA, représentant de l'ordre des médecins

Membres de la CT :

Pr PISSARRO

Membres de la CT :

Mr LAPIE, directeur IME

Mr Jean-Claude LOCATELLI (au titre des PH)

Melle AÏT-KACI Hédia (CG invité permanent CT93)

DT ARS :

Mr Bernard KIRSCHEN

Dr Agnès MALET-LONGCOTE

Dr Laurence DESPLANQUES

Mme Stéphanie CHAPUIS

Excusés : Dr CHARESTAN

Mr COTENTIN

Mr CORROY

Mme OLLIVET

Mr BOUIS

En préambule, le Dr GOMBEAUD rappelle que Mr EVIN reçoit les présidents et vice-présidents de CT le mercredi 25 juin, de ce fait la plénière prévue initialement le même jour est annulée.

Afin de préparer cette rencontre, et compte-tenu de l'effritement de l'activité de l'ensemble des CT de la région, il propose qu'un tour de table soit effectué :

- Quelles sont les causes de cet effritement ?
- Quelles propositions faire à Mr EVIN ?
- A quoi servent les CT ?
- Leur fonctionnement peut-il déboucher sur des actions concrètes ?

Mme DERMER indique que la CT permet d'avoir une approche transversale et un regard sur ce qui se passe dans le département.

Elle fait remonter des idées à l'ARS qui mène sa politique avec les moyens dont elle dispose.

Mr LOCATELLI souligne qu'elle favorise des rencontres et permet la représentation des usagers et leur écoute. La CT est le seul endroit où se rencontrent des directeurs d'hôpitaux. Elle contribue à faire évoluer les visions de chacun.

Mr LAPIE propose de dresser un bilan des différents travaux effectués depuis la mise en place de la CT.

Mr KIRSCHEN rappelle que juridiquement l'ARS n'est pas membre de la CT, elle en assure seulement le secrétariat.

L'originalité de la CT transparait dans la diversité des professionnels qui la composent.

La CT n'est pas une commission consultative, elle a pour obligation légale d'émettre un avis sur les CLS, néanmoins le DGARS peut la consulter dans le cadre du PRS.

Dr GOMBEAUD bien que la CT ne soit pas une commission consultative, elle peut néanmoins s'interroger sur les perspectives d'avenir à envisager. Quel est le devenir de la structure départementale ?

Mme DERMER suggère d'interroger Mr EVIN sur l'utilité de la CT, lui a-t-elle permis de faire évoluer le projet stratégique de l'agence ?

Mr LAPIE souligne les aspects paradoxaux du découpage en territoires de l'ARS : il existe 1 SESSAD dans le 93, et un dans le 94. Ils donnent l'impression de s'ignorer !

Mr KIRSCHEN rappelle qu'avant il existait un découpage en territoires de santé qui couvrait plusieurs départements.

Mr LAPORTE précise qu'à la dernière CRSA, a été évoquée la possible disparition des CLS. Qu'en est-il ?

Dr MALET LONGCOTE répond par la négative et ajoute que les travaux devraient reprendre en octobre.

Mme DERMER interpelle sur le fait que la carte des CLS ne recouvre pas exactement les communes élues dans les politiques de la ville.

Mr KIRSCHEN rappelle qu'à la base, le choix de l'ARS était de cibler les villes à faible IDH (Indice de développement humain)

Dr GOMBEAUD fait le point sur le débat public « pathologies vasculaires » qui se déroulera le samedi matin du 22 novembre :

- un mail a été adressé à la CPAM pour la réservation de la salle de conférence, nous sommes dans l'attente du devis,
- parfaire l'organisation et les personnes à convier pour la participation à la 2^{ème} table ronde,
- prévoir un compte-rendu pour la prochaine réunion de groupe du mercredi 26 juin.

Mr LA PORTE propose de :

▶ décaler l'ordre du jour de la plénière du 21 juin (annulée), sur la plénière du 24 septembre :

- Cigarette électronique suivant les disponibilités du Pr DAUTZENBERG ?
- La question du médico-social (exposé conjoint ARS/CG) ?

Commencer à définir la composition de la nouvelle CT selon l'arrêté de composition des membres de la CT du 22 décembre 2010

▶ décaler l'ordre du jour de la plénière de septembre sur la plénière d'octobre :

- Les pathologies vasculaires ?
- 2^{ème} volet des violences faites aux femmes ?
- L'EIS transports (Etude Impact et Santé) ?

▶ Inclure les CLS sur les mois d'octobre/novembre

▶ Fin d'année, établir un bilan de la CT (2 périodes : celle des schémas et celle des CLS).

Prochain bureau : mercredi 17 septembre

La séance est close.

Le secrétariat de la conférence

